

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Le responsable du management d'un projet organise et coordonne les différentes étapes de sa réalisation, depuis l'analyse du besoin sous-jacent, jusqu'à sa livraison chez le commanditaire. Il exerce ses fonctions dans le cadre de projets très différents, propres aux domaines d'intervention de la structure à laquelle il est rattaché. Il anime et coordonne une équipe constituée de professionnels internes et/ou externes à son entité, auprès de laquelle il exerce une responsabilité fonctionnelle. Il mobilise ces professionnels selon les expertises dont il a besoin, en s'assurant de l'adaptation de leurs profils au regard du projet concerné. Selon la nature du projet, il peut, après sa mise en œuvre, en prolonger le suivi et réaliser avec le commanditaire une revue de projet afin de capitaliser l'expérience. Parfois en charge de plusieurs projets à la fois, le responsable du management de projet doit être réactif et en capacité de s'adapter aux différentes personnalités et situations auxquelles il est confronté au quotidien.

Dans ce contexte, il réalise principalement les tâches suivantes :

- Préparation et démarrage du projet.
- Pilotage, suivi et évaluation du projet.

Accompagnement et information du commanditaire.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>C.1 Définir et cadrer le projet en concertation avec le commanditaire, en analysant sa demande, en identifiant ses objectifs stratégiques, les contraintes opérationnelles, les risques associés, ainsi que les enjeux sociétaux, environnementaux et d'accessibilité, afin d'en garantir un cadrage fiable, partagé et sécurisé.</p>	<p>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</p> <p>Sur le fondement d'une étude de cas d'entreprise fictif ou réel, portant sur la gestion d'un projet, chaque candidat produit les livrables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du besoin et l'organisation du travail à produire pour une équipe projet. - L'organisation du système d'information interne au projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments constitutifs de la demande du commanditaire (finalité, attentes exprimées et sous-jacentes, périmètre, livrables attendus, priorités...) sont identifiés et reformulés. - Les objectifs du projet sont précisés et mis en lien avec les enjeux de l'organisation (impact attendu, contribution au plan d'action ou à la politique interne, alignement avec la mission globale...). - Les contraintes opérationnelles (délais, budget, ressources disponibles, calendrier des parties prenantes, conditions techniques...) sont recensées et leur impact évalué. - Les principaux risques associés au projet (organisationnels, financiers, juridiques, humains, technologiques...)

	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse d'une situation problème et la recherche d'une solution adaptée. - Les documents de suivi et de <i>reporting</i>. - L'évaluation finale d'un projet et l'analyse de son développement ou des éléments problèmes. <p style="text-align: center;"><i>Chaque candidat présente oralement les livrables au jury d'évaluation, donnant lieu à un échange.</i></p>	<p>sont identifiés et hiérarchisés selon leur portée et leur criticité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux sociétaux, environnementaux et d'accessibilité sont intégrés à l'analyse de contexte.
<p>C.2 Structurer l'organisation du projet, en choisissant l'approche méthodologique la plus adaptée (Agile, prédictive, hybride...) et en déterminant les étapes, les livrables, les responsabilités, les délais, les risques anticipés et les plans de prévention, afin d'assurer un déroulement efficient et sécurisé.</p>	<div style="background-color: #cccccc; height: 20px; width: 100%;"></div>	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix de la méthode de conduite de projet est justifiée au vu de ses caractéristiques et des risques associés. - La structuration du projet (en phases, jalons ou sprints) est établie avec précision, spécifiant les dates clés, les interdépendances et les livrables attendus à chaque étape. - Les rôles et responsabilités sont définis pour chaque acteur impliqué avec clarté. - Le calendrier prévisionnel est réaliste et tient compte des ressources, des contraintes, des efforts, tout en ménageant une marge de flexibilité. - Les principaux risques font l'objet d'une ou plusieurs mesures de prévention associées.

C.3 **Constituer et animer l'équipe projet**, en mobilisant les expertises nécessaires, en intégrant les principes d'inclusion, d'accessibilité et de qualité de vie au travail et en favorisant l'appropriation des changements induits par le projet, afin de renforcer la cohésion, l'engagement et la performance durable du collectif.

- Les compétences nécessaires au projet sont identifiées en lien avec ses objectifs et livrables.
- La constitution de l'équipe projet tient compte des compétences et de la disponibilité de ses membres, ainsi que de la complémentarité de leurs profils.
- Les mesures garantissant l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap sont identifiées en fonction de leurs besoins spécifiques.
- Les conditions favorisant la qualité de vie au travail et prévenant les risques psychosociaux sont instaurées (adaptation des rythmes, prévention de la surcharge, accès aux informations, liberté d'expression...).
- Les changements induits par le projet (organisationnels, techniques, relationnels...) sont anticipés et font l'objet d'une démarche d'accompagnement partagée avec l'équipe.

C.4 **Mobiliser les outils – notamment numériques – de pilotage et de suivi collaboratif**, en structurant l'information, en facilitant l'accès aux données en temps réel et en intégrant les outils de détection de risques, afin d'optimiser la coordination, la traçabilité, la réactivité et la maîtrise du projet.

- Les outils de pilotage et de suivi collaboratif sont sélectionnés en cohérence avec les besoins du projet et son contexte de réalisation.
- L'information relative au projet (planning, avancement, jalons, ressources, décisions, incidents) est structurée de manière lisible et partagée, avec des niveaux adaptés aux profils de chaque partie prenante.
- Des dispositifs d'alerte ou de remontée automatisée des écarts et risques sont intégrés aux outils de pilotage.
- Les supports de pilotage permettent de suivre l'avancement et de réagir rapidement aux imprévus.

C.5 Piloter les activités du projet, en animant des points d'avancement structurés (présentiels et/ou distanciels), en mobilisant l'intelligence collective pour résoudre les problèmes et traiter les risques opérationnels, et en adaptant l'organisation aux aléas, afin de maintenir l'alignement avec les objectifs stratégiques et garantir la continuité du projet.

- Des points d'avancement réguliers sont organisés selon un rythme défini, avec une structuration claire des échanges (ordre du jour, documents partagés, objectifs visés, temps de régulation).
- Les canaux et modalités d'animation sont adaptés aux contextes (présentiel, distanciel, asynchrone).
- Les techniques d'animation d'équipe utilisées favorisent l'adhésion et l'engagement, contribuant à la performance collective.
- Les problèmes rencontrés sont traités collectivement à l'aide de méthodes d'intelligence collective.
- Les aléas affectant le projet (retards, désengagements, imprévus techniques...) donnent lieu à des réajustements de l'organisation ou du plan d'action, sans remise en cause des objectifs stratégiques définis.

C.6 Appliquer une démarche écoresponsable et éthique dans la conduite du projet, en intégrant des critères sociaux et environnementaux dans les décisions clés et en veillant au respect des principes de non-discrimination, d'accessibilité et de bien-être au travail, afin de réduire son empreinte environnementale, de promouvoir l'inclusion et de renforcer la responsabilité sociale de l'organisation.

- Des critères environnementaux sont pris en compte dans les choix structurants du projet en vue de limiter son impact écologique.
- Les principes de non-discrimination, d'accessibilité et d'équité sont intégrés dans les processus de recrutement, de concertation, de diffusion d'information ou de participation au projet.
- Des mesures concrètes sont mises en œuvre pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux dans le cadre du projet (aménagement, écoute, organisation du travail, rythmes raisonnés).

C.7 Accompagner et informer régulièrement le commanditaire de manière structurée, en mettant à sa disposition des outils de suivi accessibles, en réalisant des points de validation intermédiaires, et en argumentant les choix méthodologiques ou stratégiques, afin de sécuriser les décisions et l'adhésion tout au long du projet.

- Un dispositif de communication formalisé avec le commanditaire est mis en place.
- Les outils de suivi sont mis à disposition du commanditaire pour faciliter l'information continue.
- Des points d'étape ou comités de pilotage sont organisés à des moments clés du projet, en amont des décisions importantes ou des validations de jalons.
- Les informations partagées sont hiérarchisées, argumentées et orientées vers l'aide à la décision.

C.8 Réaliser l'évaluation finale du projet sur le fondement d'indicateurs de performance alignés avec ses objectifs, en identifiant – de concert avec le commanditaire et l'équipe – les facteurs de succès, les écarts, et les axes d'amélioration, afin de renforcer l'apprentissage organisationnel, de capitaliser l'expérience et d'améliorer la conduite des projets futurs.

- Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont sélectionnés en lien direct avec les objectifs initiaux du projet (livrables, délais, budget, qualité, satisfaction, impact...).
- Les résultats du projet sont comparés aux prévisions à partir de données fiables et vérifiables, permettant l'identification des écarts significatifs.
- Les facteurs ayant favorisé ou freiné la réussite du projet sont identifiés.
- Des axes d'amélioration sont formulés à partir de constats objectifs et donnent lieu à des recommandations concrètes pour les projets futurs.